

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

Mairie d'Orthez

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. DESPLAT), M. MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRETARE DE SEANCE : M. VIVES

21-31 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Les modalités d'affectation des résultats du compte administratif sont précisées par l'instruction budgétaire et comptable M14. Le résultat de fonctionnement est ainsi affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Ce besoin de financement devant être corrigé au préalable des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Le surplus éventuel constitue alors une dotation complémentaire, soit pour l'investissement, soit pour le fonctionnement.

Il convient par la présente délibération de confirmer les résultats ainsi que leur affectation car en effet lorsque la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats sont intégrés dans ce dernier.

	proposition d'affectation							
	A - Résultat de fonctionnement	B - Résultat d'investissement	C - Restes à réaliser dépenses d'investissement	D - Restes à réaliser recettes d'investissement	Besoin (ou excédent) de financement B+C-D	Affectation en réserve au 1068 couvrant le besoin de financement	Déficit de fonction reporté (ou excédent) au 002	Déficit d'investissement reporté (ou excédent) au 001
Budget principal	778 334,73 €	- 1 136 588,95 €	- 183 209,28 €		- 1 319 798,23 €	778 334,73 €		- 1 136 588,95 €
Budget annexe répartition	56 492,21 €	- 43 996,83 €	- 21 922,193 €		- 69 919,02 €	56 492,21 €		- 43 996,83 €
Budget annexe location	70 230,80 €	- 16 938,86 €			- 16 938,86 €	16 938,86 €	53 291,94 €	- 16 938,86 €
Budget annexe travaux	9 846,58 €						9 846,58 €	
Budget annexe fête	175,46 €						175,46 €	
Budget annexe cuisine	1 806,02 €	5 463,00 €					1 806,02 €	5 463,00 €

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL) – 6 abstentions (M.CONEJERO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. MELIANDE, BERGES, LABENNE), décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

Concernant le budget principal :

En report d'investissement (article 001), un déficit de 1 136 588,95 €,
En couverture du besoin de financement, en tenant compte des restes à réaliser,
Réserve (article 1068) de 778 334,73 € soit la totalité de l'excédent de fonctionnement.

Concernant le budget annexe de la restauration :

En report d'investissement (article 001), un déficit de 43 996,83 €,
En couverture du besoin de financement, en tenant compte des restes à réaliser,
Réserve (article 1068) de 56 492,21 € soit la totalité de l'excédent de fonctionnement.

Concernant le budget annexe location :

En report d'investissement (article 001), un déficit de 16 938,86 €,
En couverture du besoin de financement (article 1068) réserve de 16 938,86 €,
En report de fonctionnement (article 002), le solde de l'excédent de fonctionnement de 53 291,94 €.

Concernant le budget annexe transport :

En report de fonctionnement (article 002) un excédent de 9 846,58 €.

Concernant le budget annexe des fêtes :

En report de fonctionnement (article 002) un excédent de 175,46 €.

Concernant le budget annexe camping :

En report d'investissement (article 001) un excédent de 5 463,00 €,
En report de fonctionnement (article 002), un excédent de 1 806,02 €.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 13 avril 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Affiché en Mairie le 22 AVR. 2021

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

